

mal de Radom, & le 16. à ceux du nouveau Tribunal, de même qu'aux Députés de la Province de Samogitie, qui la prient de confirmer le choix que cette Province avoit fait du Castellan de Samogitie, pour être leur Capitaine Général. Ensuite, S. M. accompagnée d'une Cour nombreuse, se rendit par les Galeries à l'Hôtel de Ville, où le Sénat a accoutumé de tenir ses séances.

Le Primat parla le premier, les Sénateurs Ecclesiastiques ensuite, & après eux les Sénateurs Séculiers, chacun selon son rang. La seconde séance fut tenuë le 17. Avant qu'on ne l'ouvrit, le Comte de Bruhl, avoit prêté serment entre les mains du Roi pour la Charge de Cominandant de la Garde des douze mille hommes de Troupes Saxonnës que Sa Majesté est autorisée d'avoir auprès d'elle en Pologne. Voici les points sur lesquels on a délibéré dans ce Conseil des Sénateurs.

*Propositions
du Roi.*

« 1. La guerre survenuë dans l'Empire em-
» pêchant le Roi de se trouver dans son Royau-
» me, S. M. demande l'avis du Sénat sur les
» moyens de conserver la tranquillité inté-
» rieure du Royaume pendant le tems qu'elle
» sera obligée de s'arrêter dans ses Etats hérédit-
» taires.

» 2. Comme il y a entre la Pologne & des
» Cours voisines des affaires qui veulent
» être réglées sans délai, le Roi demande
» s'il ne convient pas d'y envoyer des Mini-
» stres.

» Le Roi souhaite aussi d'avoir l'avis du
» Sénat dans les circonitances de guerre, ou
» se trouvent les Etats voisins, sur les moyens
» de faire fleurir le commerce du Royaume.